

COMMUNE DE RHODES

Séance du 10 mars 2023

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 02/03/2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Luc RONDOT

Présents : 9

Présents : Jean-Luc RONDOT, Laurent SINGER, Jean-Bernard CORSYN, Martin HARBARTH, Helmut FREIS, Jean-Luc ELMERICH, Alain BRICKER, Arnaud CHRISTOPHE, Martial MAILLIER

Votants: 9

Pour: 9

Représentés:

Contre: 0

Excusés: Anne WECKER, Isabelle VAINCLAIR

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Jean-Bernard CORSYN

Objet: APPROBATION DU COMTE DE GESTION 2022 - 2023_DCM_02_01

Après lecture du compte de gestion de l'année 2022 ;
Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2022 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré valablement et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

APPROUVE le compte de gestion 2022 dressé par Monsieur le Trésorier Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, qui n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Pour extrait certifié conforme



Le Maire
Jean-Luc RONDOT

COMMUNE DE RHODES

Séance du 10 mars 2023

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 02/03/2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Luc RONDOT

Présents : 9

Présents : Jean-Luc RONDOT, Laurent SINGER, Jean-Bernard CORSYN, Martin HARBARTH, Helmut FREIS, Jean-Luc ELMERICH, Alain BRICKER, Arnaud CHRISTOPHE, Martial MAILLIER

Votants: 9

Pour: 8

Représentés:

Contre: 0

Excusés: Anne WECKER, Isabelle VAINCLAIR

Abstentions: 1

Absents:

Secrétaire de séance: Jean-Bernard CORSYN

Objet: APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - 2023_DCM_02_02

Réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc RONDOT, Maire, le Conseil Municipal délibère sur le compte administratif de 2022 après avoir désigné Monsieur Jean-Luc ELMERICH pour présider le vote :

- ◊ constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- ◊ reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

vote et arrête à l'unanimité les résultats de clôture de 2022 :

⇒ Excédent de fonctionnement : 730 938,10 €
⇒ Déficit d'investissement : 23 092,64 €

Pour extrait certifié conforme



Le Maire
Jean-Luc RONDOT

COMMUNE DE RHODES

Séance du 10 mars 2023

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 02/03/2023

*L'an deux mille vingt-trois et le dix mars l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Luc RONDOT*

Présents : 9

Présents : Jean-Luc RONDOT, Laurent SINGER, Jean-Bernard
CORSYN, Martin HARBARTH, Helmut FREIS, Jean-Luc ELMERICH,
Alain BRICKER, Arnaud CHRISTOPHE, Martial MAILLIER

Votants: 9

Pour: 9

Représentés:

Contre: 0

Excusés: Anne WECKER, Isabelle VAINCLAIR

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Jean-Bernard CORSYN

Objet: AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT - 2023_DCM_02_03

Après avoir examiné les résultats de l'exercice 2022, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'affecter au budget pour 2023, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 de la façon suivante :

- ◇ couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 «excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de :
59 455.64 €
- ◇ le surplus est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté » :
671 482.46 €

Pour extrait certifié conforme



Le Maire
Jean-Luc RONDOT

COMMUNE DE RHODES

Séance du 10 mars 2023

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 02/03/2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Luc RONDOT

Présents : 9

Présents : Jean-Luc RONDOT, Laurent SINGER, Jean-Bernard CORSYN, Martin HARBARTH, Helmut FREIS, Jean-Luc ELMERICH, Alain BRICKER, Arnaud CHRISTOPHE, Martial MAILLIER

Votants: 9

Pour: 9

Représentés:

Contre: 0

Excusés: Anne WECKER, Isabelle VAINCLAIR

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Jean-Bernard CORSYN

Objet: DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION DES CHIENS GUIDE DE L'EST - 2023_DCM_02_04

Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention de l'association des Chiens Guide de l'Est.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré valablement et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DÉCIDE de donner une subvention d'un montant de 120 € à l'association des Chiens Guide de l'Est.

Pour extrait certifié conforme



Le Maire
Jean-Luc RONDOT

COMMUNE DE RHODES

Séance du 10 mars 2023

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 02/03/2023

*L'an deux mille vingt-trois et le dix mars l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Luc RONDOT*

Présents : 9

Présents : Jean-Luc RONDOT, Laurent SINGER, Jean-Bernard
CORSYN, Martin HARBARTH, Helmut FREIS, Jean-Luc ELMERICH,
Alain BRICKER, Arnaud CHRISTOPHE, Martial MAILLIER

Votants: 9

Pour: 9

Représentés:

Contre: 0

Excusés: Anne WECKER, Isabelle VAINCLAIR

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Jean-Bernard CORSYN

Objet: DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION LES DONNEURS DE SANG BENEVOLE DE LANGUIMBERG - 2023_DCM_02_05

Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention des Donneurs de Sang Bénévoles de Languimberg.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré valablement et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DÉCIDE de donner une subvention d'un montant de 200 € aux Donneurs de Sang Bénévoles de Languimberg.

Pour extrait certifié conforme



Le Maire
Jean-Luc RONDOT

Handwritten signature of Jean-Luc Rondot, the Mayor of Rhodes.

COMMUNE DE RHODES

Séance du 10 mars 2023

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 02/03/2023

*L'an deux mille vingt-trois et le dix mars l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Luc RONDOT*

Présents : 9

Présents : Jean-Luc RONDOT, Laurent SINGER, Jean-Bernard
CORSYN, Martin HARBARTH, Helmut FREIS, Jean-Luc ELMERICH,
Alain BRICKER, Arnaud CHRISTOPHE, Martial MAILLIER

Votants: 9

Pour: 9

Représentés:

Contre: 0

Excusés: Anne WECKER, Isabelle VAINCLAIR

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Jean-Bernard CORSYN

Objet: FIXATION DU PRIX DU BOIS DE CHAUFFAGE - 2023_DCM_02_06

Le Maire expose au conseil municipal que ONF disposera de bois de chauffage prélevés sur notre parcelle de la forêt communale située dans le bois de la Ketzinholtz (parcelle 7) vers ferme de Milberg.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré valablement et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

FIXE le prix du stère pour le bois de chauffage prélevé dans la forêt communale parcelle n° 7 à 10 €.

Pour extrait certifié conforme



Le Maire
Jean-Luc RONDOT